



Québec, le 10 mars 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

OBJET : Pétition relative au financement du transport adapté

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 9 février 2016 par le député de Bourget, monsieur Maka Kotto, demandant à l'Assemblée nationale de s'engager dans un financement durable et adéquat du transport adapté.

Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports est sensible à l'importance du transport adapté pour les personnes handicapées et à mobilité réduite. Il s'est assuré du maintien des services de transport adapté en reconduisant, pour l'année 2016, le Programme de subvention au transport adapté. Ce dernier peut toujours compter sur un budget de 90 M\$.

Il apparaît également important de souligner que le Ministère intervient de plusieurs façons afin de favoriser la mobilité des personnes à mobilité réduite. Mentionnons, entre autres, pour l'année 2015-2016, le Programme de subventions aux véhicules collectifs accessibles, doté d'un budget de 1,5 M\$, et le Programme d'adaptation de véhicules, doté d'un budget de 9,5 M\$, qui permet à une personne handicapée de conduire un véhicule ou d'y avoir accès. Ainsi, le Ministère consacre directement plus de 100 M\$ afin d'assurer une mobilité des personnes handicapées et à mobilité réduite au Québec.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jacques Daoust

N/Réf. : 20160210-3